

Saint-Égrève

le journal

N°250
OCTOBRE 2018

DOSSIER

CULTURE

L'Unisson

met la ville en musique



SAINT-ÉGRÈVE - PONT DE VENCE
 UNE ADRESSE DE CHOIX POUR HABITER OU INVESTIR

RESIDENCES
BERNARD TEILLAUD



JUSQU'AU 21 OCTOBRE

**REMISE
 EXCEPTIONNELLE**

JUSQU'À

6 000 €⁽¹⁾

**En ce moment, profitez des meilleures conditions
 pour devenir propriétaire de votre appartement neuf du 2 au 4 pièces**

ESPACE DE VENTE SUR PLACE : 1 Avenue du Général de Gaulle (à côté du Cinema Le Vercors Scène)
 Ouvert le mardi de 14h à 19h et du mercredi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h

0800 544 000 Service & appel gratuits

kaufmanbrod.fr

(1) Remise de 3000€ sur les 2 pièces, de 5000€ sur les 3 pièces et de 6000€ sur les 4 pièces, au sein de la résidence Esprit Vence à Saint-Egrève. Offre non cumulable avec toute offre promotionnelle en cours ou à venir, valable pour tout contrat de réservation signé entre le 11 septembre et le 21 octobre 2018 inclus, selon les stocks disponibles au 1er septembre 2018, avec une signature notariée régulière dans un délai de 2 mois de la date de réservation sur les opérations en cours de travaux ou au plus tard à la date fixée dans le contrat de réservation portant sur une sélection de programmes. Kaufman & Brod Services - SARL au capital de 100.000 € - RCS Annecy 485.228.975 - N° Oras 30086579 - Illustrations : VisionStudio, 20180510 - 09/2018

Gremeret
 Jardins & Paysages
 Rémi GREMERET
 Artisan Jardinier Paysagiste
 Tél. **06 73 49 58 26**
 remi.gremeret@hotmail.fr

Taille
 Tonte
 Débroussaillage
 Désherbage
 Plantations
 Elagage
 Abattage
 Aménagement paysager
 ...
-10%
 sur présentation
 de ce journal

GROUPE Jacob Boyer Torrolion IMMOBILIER

Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !

VOREPPE
 70 rue des Tupinières

**EXCLUSIVITÉ
 LOCATION**

Maison village. 4 P+C 93,94 m². BE. Chauff ind gaz. Dble vitr. 3 ch. Gde cave. Loyer 757 € + ch. 10 €. FA 767 € dont EDL 281 €. Caution 757 €. Dispo le 7/10/18. DPE : D.

TULLINS
 14 ch. des Balmes

Villa mit. 2005. 5 P+C 102,90 m². 4 ch. Garage. Terrain clos 1000 m². Chauff ind élec. Loyer 1029 €. FA 1028 € dont EDL 308 €. Caution 1029 €. Dispo le 2/10/18. DPE : D.

ST MARTIN LE VINOUX
 8 rue Jean Moulin

4 P+C 59,05 m² 1^{er} ét. Bon ensoleillement. BE. Cellier. Chauff ind. gaz. Loyer 470 € + ch. 40 €. FA 510 € dont EDL 117 €. Caution 470 €. Dispo de suite. DPE : D.

SAINT-EGREVE
 12 rue des Echelles

3 P+C de 60,37 m², 3^e ét. Balcon, loggia. 2 ch. rénové 2018. Chauff ind gaz. Loyer 604 € + ch. 44 €. FA 649,50 € dont EDL 181,11 €. Caution 604 €. Dispo de suite. DPE : D.

SAINT-EGREVE
 32 rue Lt Fiancéy

4 P+C 70,65 m², 6^e ét. avec asc. Calme. BE. Balcon. Cave. Chauff collect. Loyer 581 € + ch. 100 €. FA 681 € dont EDL 210 €. Caution 581 €. Dispo le 2/10/18. DPE : E.

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
 63 bis, av. du Général de Gaulle **04 76 940 940**

poivre rouge
 RESTAURANT & GRILL

Service rapide • Restaurant **OUVERT 7j/7** midi et soir
 du lundi au dimanche 11h30-14h00 et 19h00-21h30
 vendredi et samedi soir jusqu'à 22h00

6, rue Louis Besançon - 38120 SAINT EGREVE
04 76 99 96 66 poivrerougesaintegreve

sommaire n°250



édito

Daniel Boisset
maire de Saint-Égrève

Bienvenue à tous les nouveaux Saint-Égrévois ! J'ai dernièrement pu accueillir les derniers arrivants, entouré de mon équipe municipale et d'associations de la ville. C'est toujours un grand plaisir d'échanger avec ceux qui ont fait le choix de nous rejoindre et qui vantent les qualités de notre cadre de vie. Bien sûr cela nous conforte à poursuivre nos efforts pour la ville et à continuer à la développer harmonieusement sans laisser personne ni aucun quartier au bord de la route. La municipalité est extrêmement vigilante sur ce point. C'est ainsi que j'ai demandé à recevoir le vice-président de Grenoble-Alpes Métropole en charge des voiries pour lui expliquer tous les dysfonctionnements existants et les retards pris sur les chantiers et les projets de réaménagement. Pour être un conseiller métropolitain attentif, je sais que Saint-Egrève n'est pas une exception dans les problèmes rencontrés par la Métropole ; et qu'il reste encore du chemin à celle-ci pour être à la hauteur des attentes en matière de voirie. Je le déplore et cela oblige l'exécutif métropolitain à trouver rapidement des solutions.

Si beaucoup de compétences des communes sont passées à la Métropole, nous assurons avec détermination celles qui nous restent. C'est ainsi que le domaine de la culture est pris très au sérieux par la Ville comme intégrateur pour les habitants et comme source de plaisir ainsi que de développement personnel. L'Unisson, dont le fonctionnement est développé dans ce dossier, en est un parfait exemple. Nous avons pu créer un lieu de qualité dédié à la musique comme nous le ferons pour la prochaine médiathèque et pour le livre dans la ville. Notre ambition est d'irriguer Saint-Égrève avec la culture partout et pour tous !

Daniel BOISSET

4-8 | les actualités

Bienvenue à tous !

Le Pôle en vacances

Tout savoir sur le PLU!

Assécher Fiancey



I la Ville 9-11

Solidarité

Un nouveau partenaire pour la Maison du Lac

Participation

Apih 2, où en est-on ?

Finances

Les impôts locaux à la loupe



I Dossier 12-15

Culture

L'Unisson met la ville en musique

I les loisirs 16-19

Focus

Centenaire de l'Armistice : mobilisation générale !

Événements

Cheercake en showcase

Aurélie Gauthier publie "Les mystères de Léo"



20 Info pratique

21 Petites annonces

22 Expression politique



Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.

Dépôt légal : octobre 2018

Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Égrève, 04 76 56 53 72

Journal municipal de la Ville de Saint-Égrève tiré à 8 900 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Directeur de Publication : Véronique Jaubert

Rédacteur en chef : Amandine Venet

Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand

Maquette : service communication



Bienvenue à tous !



Une soixantaine de personnes ont répondu présent à l'invitation des élus à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants de Saint-Égrève. L'occasion pour ces derniers de découvrir la Ville, le fonctionnement de celle-ci, ses élus ainsi que des représentants associatifs lors d'un événement convivial. Durant cette cérémonie, certains nouveaux venus se sont prêtés au jeu des questions réponses sur leur nouveau cadre de vie.



Tout à proximité

Radieux. Lise et Raphaël se sont très rapidement adaptés à leur nouvelle vie saint-égrévoise. Arrivés en mai dernier à Fiancey-Prédieu dans les nouveaux immeubles, la petite famille est venue à Saint-Égrève "pour avoir plus grand, et profiter d'un cadre ensoleillé. On a tout à proximité, les commerces, la crèche pour Lenny (qui a obtenu une place au Pôle enfance NDLR), l'arrêt de tram... Et on aura même bientôt droit à une nouvelle piscine" se réjouissent les jeunes parents ! Seul point un peu négatif pour l'instant, "les feux sur la RD 1075. Ils gagneraient à être plus synchrones", déplore le couple qui pourtant se réjouit des aménagements qui leur permettent de se déplacer en utilisant des modes doux. Adeptes du vélo et de la trottinette électrique, Lise et Raphaël empruntent quotidiennement les pistes cyclables pour se rendre à leur travail.



Benchmark gagnant

Lassés des contraintes de l'hyper centre de Grenoble, deux critères prédominaient à la quête d'un nouveau logement d'Ismaël et Samira : "la qualité de vie et les transports". Une étude attentive de l'agglomération les a bien vite orientés vers Saint-Égrève. "Nous avons entendu beaucoup d'échos positifs sur la ville où il y a une vie culturelle dynamique grâce notamment au conservatoire et à La Vence Scène". Si à cause de délais de déménagement extensibles le couple n'emménagera qu'en octobre dans sa nouvelle maison, leurs deux enfants eux sont déjà Saint-Égrévois. "On les a inscrits ici à l'école pour ne pas avoir à les changer d'établissement en cours d'année. Nous avons d'ailleurs été particulièrement bien accueillis par le service scolaire. Ils se sont immédiatement intégrés dans leurs nouvelles classes qui sont moins chargées que celles de Grenoble".



Un coup de cœur

Marie-Alix et Baptiste sont installés depuis le 1^{er} janvier dernier dans une maison pour laquelle ils ont eu un véritable coup de cœur ! Eux-aussi originaires de Grenoble, ils ne sont pas arrivés pour autant en terre inconnue. Outre le fait que Marie-Alix travaille depuis 10 ans sur la commune "nous avons des amis et des connaissances qui nous ont fait un portrait positif de la ville". Déjà très impliqué dans la vie de son quartier, le couple, très attentif aux questions de circulation automobile et de sécurité routière a déjà pris part "à des ateliers participatifs" sur le sujet et espèrent que cela sera suivi d'effet sur la vitesse et le bruit. Un cadre qu'ils souhaitent encore plus sécurisé et qui convient aussi parfaitement au petit Jules qui, entre la crèche et la nounou, a parfaitement trouvé sa place à Saint-Égrève.



Opération travaux

Commerces, tram, cinéma, espaces verts, cadre de vie. Du côté de Monique et Alain, un couple de jeunes retraités, les raisons pour s'installer à Saint-Égrève sont un peu les mêmes que celles déjà évoquées. Mais ce qui les a finalement décidés "c'est la proximité immédiate de Quaix où s'est installé notre fils". Aujourd'hui, ils sont satisfaits d'avoir pu échanger avec un élu sur les questions qui les préoccupent plus particulièrement et notamment la réfection de la rue Paviot qu'ils espèrent pour bientôt. Si depuis six mois, ils se sont déjà bien intégrés à leur nouvelle vie. Toutefois, entre les travaux dans leur maison et les coups de main à leur fils, les deux dromois d'origine, qui ont vécu à Saint-Martin-le-Vinoux avant de devenir Saint-Égrévois, n'ont pas une minute à eux pour profiter de tous les loisirs que propose Saint-Égrève. ■

Zapping du mois

SEPTEMBRE

Lundi
3



Rentrée des classes et bon appétit

Le jour de la rentrée des classes, le maire Daniel Boisset a retrouvé Christophe Barbier président du Département et des personnels de l'Isère pour visiter la cuisine centrale mutualisée installée au collège Barnave. Une rencontre durant laquelle les responsables ont fait le point sur le fonctionnement de cette cuisine qui fournit quotidiennement les repas aux six écoles publiques de Saint-Égrève. A noter, si un petit tiers des produits utilisés est d'origine bio, la Ville souhaite qu'à coût constant cette part augmente de manière significative.

Le Pôle en vacances

Les vacances d'automne des plus de 12 ans vont être repeintes aux couleurs d'Halloween par le Pôle jeunesse. Durant ces deux semaines, pas moins de douze animations, deux mini-séjours et un stage pour passer le BSR sont proposés. Au menu, en guise de prélude au mois de l'accessibilité, le Pôle jeunesse invite ses adhérents à participer à un atelier "Vivre avec un handicap". Organisé en partenariat avec le comité handisport de l'Isère il est l'occasion de déambuler en

fauteuil roulant ou les yeux bandés afin de "tester" l'accessibilité de la ville. Le challenge : faire des courses pour un goûter partagé. Moment fort des vacances, le mini-séjour à Paris doit permettre à un petit groupe de huit Saint-Égrévois de découvrir la capitale.

Un voyage qui doit être l'occasion de visiter le palais Bourbon avec Catherine Kamowski, la députée de la cinquième circonscription de l'Isère... ■

En savoir + : www.saint-egreve.fr



Ça tourne et... action !



Le tremplin jeunes talents : une manifestation à succès (archive)

C'est le rush ! Cinéastes en herbe, jeunes Scorsese âgés de 12 à 25 ans, vidéastes passionnés, réalisateurs talentueux... Les Saint-Égrévois qui se sentent l'âme d'un James Cameron ou d'un Jean-Luc Godart n'ont plus que quelques jours pour espérer participer au prochain tremplin jeunes talents du 24 novembre prochain, talents exclusivement dédié aux adeptes du septième

art. Attention, pour faire acte de candidature et faire partie de la sélection officielle, il faut présenter son court-métrage de 15 minutes maximum avant le vendredi 19 octobre. Fiction, documentaire, animation, expérimental, tous les genres sont les bienvenus. "Il suffit que le film ait moins de deux ans. Pour des raisons techniques, nous demandons aussi à ce que le fichier soit en haute résolution 1080P en

.mov ou .mp4 afin que la qualité de la projection sur l'écran géant de La Vence Scène soit la meilleure possible", explique Baligh Ziat coordinateur du Pôle Jeunesse qui précise que la sélection définitive des œuvres est programmée pour "le 23 octobre. Les nominés s'engagent notamment à être présents samedi 24 novembre à La Vence Scène". ■ Le formulaire est disponible sur : www.lavencescene.saint-egreve.fr.

Salon de l'aquarelle

C'est tout nouveau tout beau et c'est à Saint-Égrève que ça va se faire. Le service culturel de la Ville met en effet les petites couleurs dans les grandes palettes et lance le premier salon régional de l'aquarelle. Prévu en avril prochain, il devrait être marqué par de nombreux événements et réunir une vingtaine d'artistes d'Auvergne-Rhône-Alpes qui exposeront à Saint-Égrève. Pour participer, les artistes doivent remplir la fiche de candidature téléchargeable sur www.saint-egreve.fr et la retourner uniquement par mail à aquarelle@mairie-st-egreve.fr avant le 18 décembre.

A noter : un prix de 1000 € sera décerné par un jury d'experts à l'œuvre la plus marquante de l'événement.



SOS pizza (bientôt) à la rescousse

Des amis qui débarquent à l'improviste, un match capital, un réfrigérateur désespérément vide ou juste une envie féroce de ne pas cuisiner... les raisons pour choisir de faire une soirée pizza sont innombrables. Pour contenter les amateurs de ce plat, l'offre saint-égrévoise doit dans les semaines à venir s'étoffer avec l'implantation place Pompée de SOS Pizza, une enseigne spécialisée dans la livraison à domicile et la vente à emporter. Lancée par Sylvain Attard et Rémi Brochut, elle sera à l'exacte réplique de leur premier magasin créé à Grenoble il y a dix ans. Les grands centres villes étant saturés par les géants de la livraison, "nous cherchions depuis longtemps à développer notre activité en dehors de Grenoble", expliquent les deux associés saint-égrévois qui livrent pizzas et kits apéritif. "Nos livreurs travaillent en scooter ou en trottinette électrique", continuent les deux compères qui estiment que ce nouveau service de livraison en soirée et sept jours sur sept a toute sa place à Saint-Égrève.



Sylvain et Rémi sont aussi à la Tête du Local (5 rue F. Forest) qui à Cap des H du lundi au vendredi propose une restauration rapide pour la pause déjeuner

Actuellement en train d'aménager leur nouveau local de 110 m² donnant sur la place Pompée, Sylvain et Rémi espèrent y installer un petit espace de vente des produits de leurs partenaires locaux. "Nous travaillons

de manière artisanale, nous faisons nos cuissons et préparons nous-même les produits et ne traitons qu'avec des producteurs du coin". Primeurs, fromagers et charcutiers devraient ainsi être mis à l'honneur dans la boutique

qui accueillera aussi un ou deux "mange-debout" pour grignoter sur place une part ou deux. ■

Contact (et commandes d'ici à la fin de l'année) 04 76 25 25 25 ou www.sos-pizza.fr

8 C'est le nombre d'enseignes, magasins ou camions, qui à Saint-Égrève proposent des pizzas à déguster sur place ou à emporter.

CSB, pont entre les générations de cadres

Association de dirigeants, cadres et ingénieurs à la retraite qui mettent bénévolement leur expérience et leurs disponibilités au service des PME de la région, "Cadres Seniors Bénévoles" s'adresse aux dirigeants d'entreprise ou d'associations, aux porteurs de projets de création ou de reprise, aux étudiants et aux cadres en reconversion. Près de quarante anciens dirigeants de l'association dispensent conseils et expertise à leurs cadets. Pour obtenir un coup de pouce ou pour devenir bénévole : 04 76 04 76 54, cadres.seniors.benevoles@gmail.com ou www.cadres-seniors.com

Darty et la ville au féminin



Le jeu des chaises musicales se poursuit dans la zone d'activité de Saint-Égrève. Ainsi, le 6 septembre dernier, un Darty a ouvert ses portes dans les locaux laissés vacants

par Décathlon. 151^e magasin franchisé du groupe qui compte 369 enseignes, le nouvel espace, du 1 rue des îles, propose 1075 m² dédiés à l'électroménager où les clients sont

accueillis par une équipe de 15 collaborateurs. Détail amusant, la grande surface a commis une coquille sur l'affiche promotionnelle annonçant son ouverture en féminisant le nom de la commune transformant Saint-Égrève en Sainte-Egrève. Une boulette sans conséquence qui a fait rire sur les réseaux sociaux...

Pour mémoire, la commune tient son nom de Saint Agripan, un homme donc, qui fut évêque du Puy en Velay et qui mourut martyr en 602. Une relique de ce dernier aurait été confiée à l'église de La Monta lors de sa construction au XI^e siècle. ■



Le PLUi de la Métro s'appliquera à Saint-Égrève en décembre 2019

Judi 8 novembre prochain, la Ville met en place une journée d'information sur le Plan d'Urbanisme intercommunal pour permettre aux habitants d'observer et comprendre les enjeux de la Métropole, d'en saisir les dynamiques et les défis. Cette initiative précède l'avis du Conseil municipal de Saint-Égrève (le 21 novembre) dans ses traductions réglementaires avant la phase officielle de consultation de l'enquête

publique programmée pour le printemps prochain. A cette occasion les habitants seront invités à prendre connaissance de ce document qui doit répondre aux besoins d'habiter la Métropole et Saint-Égrève. Cette journée qui se déroule de 9h à 20h à la Maison Borel proposera différents espaces dans ses deux salles. Ainsi, les visiteurs pourront grâce à "Un PLUi, qu'est-ce que c'est ?", en apprendre plus sur les éléments

de calendrier et les principales phases de l'élaboration de ce document. "Un zoom sera plus particulièrement proposé sur la phase d'enquête publique et le rôle clé de cette étape. Des films pédagogiques sur le PLUi réalisés par la Métro seront pour cela diffusés en continu", indiquent Yann Nguyen et Clément Frossard qui suivent ce dossier. Les visiteurs pourront également suivre la "présentation accompagnée des pièces réglementaires du PLUi

mobilisées sur le territoire communal de Saint-Égrève avec un coup de zoom sur les outils liés à l'habitat et un autre sur ceux liés au commerce". Des permanences d'experts métropolitains et d'élus sont programmées durant cette journée. L'occasion pour les Saint-Égrévois de comprendre le PLUi, ses enjeux et donc de leur donner les clés pour qu'ils puissent participer à l'enquête publique du printemps prochain. ■



Parlons voirie

Ludovic Bustos, vice-président de la Métropole accompagné de son directeur général adjoint en charge des services techniques ont été reçus en mairie de Saint-Égrève par le Maire Daniel Boisset et son adjoint aux travaux Benjamin Coiffard. L'objectif de cette réunion était de remettre à plat certains points relatifs à l'entretien et à la réhabilitation des voiries de la commune qui sont compétences métropolitaines depuis janvier 2015.

Les étapes du PLUi

- 2015 : lancement du PLUi métropolitain.
- Octobre à décembre 2016 : élaboration d'un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) sur lequel doit se fonder le PLUi.
- Début 2017 à juillet 2018 : traduction réglementaire en termes de zonages et de règlements.
- Septembre 2018 : finalisation et arrêt (le 28 septembre) du projet PLUi en conseil métropolitain.
- Actuellement : consultation des personnes publiques associées et les Conseils municipaux des 49 communes sont invités à délibérer sur ce projet de PLUi.
- 8 novembre : journée d'information des habitants à Saint-Égrève.
- Février 2019 : le PLUi fera l'objet d'un second arrêt.
- Avril 2019 : enquête publique qui permettra de modifier le projet initial en intégrant les remarques des habitants.
- Décembre 2019 : approbation définitive du PLUi qui se substituera définitivement aux PLU (et aux anciens POS) communaux.

EVOLUTION DE LA COLLECTE : à compter du 15 octobre la Métropole collecte les bacs gris les mardis et vendredis et les bacs verts "je trie" les lundis et jeudis

Premiers coups de pelle pour la piscine



Vendredi 7 septembre les maires des communes du Sivom se sont retrouvés sur l'emprise du chantier de la future piscine intercommunale pour y lancer symboliquement le chantier d'aménagement. Armés de pelles, les édiles locaux ont donc fait jouer

leurs muscles, et surtout leur bonne humeur, pour enlever quelques pelletées de terre et ainsi participer aux nécessaires travaux de terrassement qui permettront l'édification du futur équipement dessiné par le groupement d'architectes Berthomieu-Bissery-Minguy.

Dans les semaines à venir devrait débuter la mise en place des fondations qui permettront d'envisager pour le mois de novembre prochain les travaux de gros œuvre. Les deux bassins (intérieur et extérieur) de la piscine devraient ouvrir au public en 2020... ■

Félicitations

Lors de la visite définitive d'ouverture du pôle enfance avec le médecin de Protection maternelle et infantile (PMI), celle-ci a souligné la beauté et la qualité du bâtiment. Particulièrement impressionnée par l'équipement ainsi que la prise en compte de l'ensemble des préconisations techniques spécifiques à l'accueil du jeune enfant, elle a même déclaré souhaiter le citer en exemple... Une nouvelle qui fait plaisir à l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées pour la création de ce nouveau fleuron de la petite enfance.

Vandalisme

Une fois de plus, les deux jeux pour enfants et la tyrolienne du parc de Fiancéy ont été vandalisés. Les sols souples des deux premiers ont été arrachés par des individus malintentionnés et sans doute intellectuellement peu équipés, et le câble de la seconde arraché. Les enfants ne pouvant plus évoluer en toute sécurité sur ces équipements, ces derniers ont été fermés par la Ville le temps d'y mener les indispensables travaux de réparation.

De nouveaux vestiaires



La réhabilitation du complexe sportif Jean Balestas se poursuit avec la réalisation prochaine de nouveaux vestiaires adaptés aux personnes à mobilité réduite et aux normes fédérales. Le bâtiment, dont la construction doit commencer en janvier prochain, sera situé entre le terrain d'honneur et le terrain annexe "sud". Il regroupera, au rez-de-chaussée, le siège du 2RFC. Deux vestiaires joueurs ainsi que le vestiaire arbitre seront créés au niveau inférieur. 855 000€ sont consacrés par la Ville à ce projet. ■

CHAMPAVIOTTE : en octobre, la métropole doit lancer des travaux sur les réseaux d'eau de la rue de Champaviote. Un chantier qui devrait durer sept mois

(90m²)

c'est la surface de la nouvelle salle polyvalente de Prédieu mise par la Ville à la disposition des associations. Cet espace, qui doit ouvrir ses portes en octobre, a bénéficié d'un budget de 121 000€ pour sa réalisation.

CHANTIERS METROPOLITAINS : en octobre, les équipes voirie de la métropole devraient intervenir pour refaire à l'identique les rues du Lac et du Port et requalifier les giratoires des avenues de Rochepleine et de l'Europe

Balai

"next gen"

Après 10 années et plus de 9000 heures de bons et loyaux services, la balayeuse automatique du centre technique municipal vient d'être remplacée par un nouveau modèle. Montant de l'investissement : 152 000 € ! ■



“ Nous avons deux exigences principales. Le futur partenaire devra impérativement maintenir la qualité de l'accueil pour les résidents et reprendre le personnel qui conservera ses acquis ”

Daniel Boisset, président du CCAS

Solidarité

Maison du Lac : 62 personnes prennent soin des résidents dont la moyenne d'âge est de 89 ans

Un nouveau partenaire pour la Maison du Lac

Le CCAS a décidé en conseil d'administration de chercher un partenaire pour la gestion de la Maison du Lac. Explications.

Jeudi 20 septembre dernier, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Égrève a décidé de transférer la gestion de la Maison du Lac de Prédieu à un partenaire "apte à garantir le projet d'établissement". Une décision qui est actuellement prise dans de nombreuses communes dans la même situation que Saint-Égrève du fait des difficultés croissantes de gestion directe des Ehpad par les CCAS.

Des obligations à respecter

Le futur partenaire de Saint-Égrève devra impérativement relever du champ associatif ou mutualiste (c'est-à-dire ne pas avoir une finalité lucrative). Il devra en outre avoir une logique de filière et disposer de plusieurs établissements de même type et être fortement impliqué dans le domaine de l'accompagnement du public âgé. Dans un souci

de garantir aux résidents et aux familles un confort et un accueil de qualité mais aussi de préserver (voire d'améliorer encore) les conditions de travail du personnel de la Maison du Lac, le futur partenaire du CCAS devra impérativement apporter de nombreuses garanties comme celle de la présence d'un directeur et d'un médecin coordonnateur sur site. Il devra témoigner des moyens engagés pour l'entretien et le développement des compétences des agents, tous métiers confondus, assurer la pluri-disciplinarité de ses équipes ainsi que le maintien du taux d'encadrement... La liste des garanties demandées est impressionnante. Elles concernent aussi bien les résidents, à qui il est impératif de continuer à proposer le meilleur accueil possible que les personnels.

Le CCAS depuis une trentaine d'années assure en direct cette mission, qui est aujourd'hui arri-

vée à la limite des compétences communales.

Limite atteinte

En effet, outre la difficulté pour un CCAS isolé de recruter sur certains postes-clés comme celui de médecin coordonnateur, les nouvelles modalités de financement mises en place par la loi d'adaptation de la société au vieillissement ont été dénoncées par l'ensemble des Ehpad. En effet, les obligations réglementaires en matière de continuité, de sécurité, de soins, de statut et de rémunérations des agents, sont autant de problématiques pour lesquelles la collectivité dispose de moins de leviers.

Difficiles adaptations

La Maison du Lac, comme tous les établissements ayant évolué d'un statut de foyer-logement à celui d'Ehpa puis d'Ehpad, a connu des modifications considérables quant au public

accueilli et aux ressources humaines nécessaires pour sa prise en charge. Cette évolution du public vers une plus grande dépendance est accompagnée par le recrutement de personnel sans cesse plus qualifié. Si le transfert de gestion doit s'opérer en janvier prochain, le CCAS de Saint-Égrève entend bien conduire ce dossier avec toute la vigilance qu'il nécessite. Le choix du nouveau gestionnaire sera bien évidemment soumis à l'approbation du Département et de l'Agence Régionales de la Santé garants de ce service public. ■

Il était une fois...

Créée en 1984, la Maison du Lac, maison d'accueil pour personnes âgées (MAPA) est devenue Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) au tournant des années 2000. Cette adaptation à un nouveau public plus âgé et plus dépendant a été accompagnée en 2010 par un grand chantier de rénovation et d'agrandissement qui lui a permis de proposer 75 lits (dont 10 réservés à de l'accueil temporaire) et dix places d'accueil de jour.

3 300 000 €

C'est environ le budget annuel de fonctionnement de la Maison du Lac.

Si 50 % de ce budget sont supportés par les résidents, 33 % est pris en charge par l'assurance maladie et 17 % par le département de l'Isère.

Participation

La “Fabrik d’ID” entre en phase active



La “Fabrik d’ID”, c’est le labo que la Ville ouvre aux jeunes pour qu’ils y développent leurs idées et y expérimentent une participation active à la vie de leur commune. Le vendredi 2 novembre prochain de 16h30 à 17h30, les Saint-Égrévois

de 15 à 25 ans sont conviés à participer à une réunion durant laquelle vont s’engager les réflexions sur la rénovation de l’espace multisports de Rochepleine. “Ce projet, ce sont les jeunes eux-mêmes qui s’en sont saisi lors d’un premier temps de concertation organisé le 25 mai dernier. Qu’ils soient ou non utilisateurs de cet équipement, tous sont les bienvenus à ce temps durant lequel nous souhaitons co-construire avec eux un projet qui leur ressemble”, explique Adeline Perroud, adjointe en charge de la jeunesse. ■



Le choix des trois ?

Une exposition des trois projets retenus pour égayer les percées visuelles des immeubles en cours de construction par Cogedim a été proposée dans quatre sites de la Ville. Des urnes mises à disposition du public ont permis de désigner le projet qui emportait la plus grande adhésion auprès des Saint-Égrévois. La création retenue devrait prochainement orner les murs de ces bâtiments.

Pratique

Parallèlement à ce journal est distribuée une brochure dans le cadre de la campagne régionale d’information sur les risques industriels majeurs. Ce document permet à tous les habitants de l’Y Grenoblois d’être informés quant aux installations industrielles à risques soumises à un Plan Particulier d’Intervention (PPI). Une publication à consulter et à conserver !

Apih 2, où en est-on ?



contribuer de façon active à l’amélioration de sa ville. La première version 2017 avait valeur de test. L’idée originale a été validée, nous avons affiné le dispositif et cette année nous transformons l’essai”.

Réaliser

Pour mémoire, durant l’été dernier, la balançoire du parc Barnave et le petit square de la rue Champy, deux des trois projets Apih retenus en 2017 par les Conseils des habitants, ont été réalisés, le troisième devrait être prochainement mis en place. Cette aire de fitness, dédiée au “cross fit” et au “body training”, sera installée dans le parc de Fiancey. “Nous avons été tellement séduits par l’idée que nous avons souhaité mettre en place un équipement évolutif” explique Catherine Haddad qui détaille que “dans un premier temps, c’est une petite aire de 40 m² qui va être créée, mais à terme nous pourrions éventuellement y rajouter des modules”. ■

Alors que les projets de Apih 2017 se concrétisent, les Conseils des habitants vont désigner ceux qui seront réalisés en 2019.

Le Conseil des habitants a du pain sur la planche. En effet, lors de la séance plénière du 8 octobre, la quarantaine de Saint-Égrévois qui s’impliquent dans la vie de la commune est invitée à sélectionner le ou les projet(s) élaboré(s) par des Saint-Égrévois qui sera financé dans le cadre de la deuxième campagne du dispositif APIH

(appel à projets et initiatives des habitants). Lancée en avril dernier, celle-ci dispose d’un budget de 45 000€ qui permettra de concrétiser des idées d’investissement sur l’espace public.

Imaginer

Comme en 2017 “les Saint-Égrévois ont été conviés à imaginer

des aménagements de l’espace public qui pourraient améliorer la qualité de vie à Saint-Égrève et qui répondraient à l’intérêt général” explique Catherine Haddad, première adjointe en charge de la participation qui rappelle que grâce à ce dispositif “la Ville enrichit encore sa démarche participative et de proximité en offrant à chacun la possibilité concrète de

Finances

Les impôts locaux à la loupe

Si les propriétaires occupant d'un bien immobilier ont déjà reçu leur avis d'impôts 2018 sur les taxes foncières, chacun va bientôt recevoir celui sur la taxe d'habitation qui est en train d'être réformée. Mais au fait comment ça marche ?

Afin de mieux comprendre ce que l'on appelle couramment les "impôts locaux", le journal de Saint-Egrève s'essaye à une explication détaillée à partir de la situation d'un couple avec deux enfants, propriétaire de son appartement d'une valeur locative moyenne. Ce bien immobilier, comme tous les autres, a une valeur locative brute qui dépend de sa surface, de son état, de sa situation, de ses éléments de confort... valeur locative qui est réactualisée chaque année par la loi de finances et en fonction de son évolution propre (agrandissement, réfection...).

Taxe foncière

Après un abattement de 50% appliqué sur la valeur locative brute, chaque collectivité publique en droit de percevoir la taxe foncière vote un taux qui s'applique à la valeur locative devenue nette. Le cumul de ces cotisations ainsi que les frais de gestion (perçus par les services

de l'État) aboutissent au montant total de la taxe foncière de l'année. La Teom (Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères) qui finance la compétence déchets de la Métropole est adossée à cet avis d'imposition.

Taxe d'habitation

Il existe plusieurs types d'abattement votés par la Ville (un pourcentage de la valeur locative moyenne sur la commune) et qui s'appliquent à toutes les collectivités publiques qui perçoivent la taxe. Saint-Egrève a choisi d'appliquer des taux d'abattement favorables contribuant ainsi à réduire la facture notamment pour les familles les plus modestes. En effet, cet abattement général à la base pouvant varier de 1% à 15% est de 15% sur Saint-Egrève. Le taux de l'abattement pour "charge de famille" pour notre famille-type peut varier de 10% à 20% (15% à Saint-Egrève) et pour leurs voisins qui comptent

trois (et plus) personnes à charge, ce taux peut aller de 15% à 25% (20% à Saint-Egrève). Enfin, les personnes de condition modeste peuvent bénéficier d'un abattement pouvant s'échelonner de 1% à 15% (10% à St Egrève).

Chaque collectivité publique en droit de percevoir la taxe d'habitation vote un taux qui s'applique à cette valeur locative nette. Le cumul de ces cotisations ainsi que les frais de gestion (perçus par les services de l'État) aboutissent au montant total de la taxe d'habitation de l'année.

Ainsi, notre petite famille saint-égrévoise propriétaire occupant d'un joli appartement est redevable de 1 052€ au titre de la taxe foncière et de 575 € au titre de la taxe d'habitation. Attention toutefois, sur ces 1 627€ d'impôts locaux,

seulement 729€ reviennent à la commune. Les 898€ restant sont répartis entre différentes autres collectivités comme le Sivom du Néron, Grenoble Alpes Métropole, le Département de l'Isère. ■

(3 900)
foyers saint-égrévois, soit 57%, sont cette année concernés par la réforme de la taxe d'habitation.

A quoi ça sert ?

Une famille de quatre personnes, propriétaire d'une habitation implantée sur la commune contribue au titre de ses impôts locaux à hauteur de :

Services publics communaux (écoles, crèches, actions sociales, culture...)

■ 45%

Services publics métropolitains (voirie, déchets, eau potable, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations...)

■ 23%

Services publics du département (aides sociales, personnes âgées, collèges...)

■ 18%

Services publics du SIVOM du Néron (équipements sportifs...)

■ 9%

Services de l'État (au titre des frais de gestion et des opérations foncières portés par l'établissement public foncier du Dauphiné.)

■ 5%



La réforme de la taxe d'habitation

Le Gouvernement a décidé de supprimer progressivement (d'ici 2020) la taxe d'habitation pour les foyers dont le revenu fiscal de référence n'excède pas 27K€ pour un célibataire ou 55K€ pour un couple avec deux enfants. Ainsi, en 2018, les foyers éligibles ne paieront que 70% de leur taxe d'habitation. En 2019, ils ne paieront que 35% et en 2020, ils n'en paieront plus. Le manque à gagner pour les collectivités concernées sera pris en charge par l'État. Pour Saint-Egrève, ce montant s'élèvera à plus de 2,3M€ en 2020.

En 2021, cette réforme devrait concerner tous les contribuables et ainsi signifier la fin de la taxe d'habitation, néanmoins les modalités de compensation financière pour les collectivités qui en bénéficiaient sont toujours en cours de discussion.



Culture

Pilier de la vie culturelle de Saint-Égrève avec La Vence Scène et la bibliothèque, le conservatoire à rayonnement communal, L'Unisson pour les intimes, est bien plus qu'une simple école de musique. Niché au cœur du quartier de la Gare, l'établissement concourt non seulement à former ses élèves à la musique et à la pratique d'un instrument mais il participe aussi à l'animation de la commune. Pédagogie, ouverture d'esprit, découverte de nouveaux horizons musicaux... Plongée rythmée dans un univers sonore à part.

sommaire du dossier

- page 13
L'Unisson met la ville en musique
- page 14
3 questions à Geneviève Reynier
- page 15
Des "profs" ultra qualifiés
Partenariats





A L'Unisson, les élèves ont de 5 à 85 ans

L'Unisson met la ville en musique

Arpenter les couloirs de L'Unisson, c'est se plonger dans un autre univers. Dans ses corridors qui distribuent des salles de répétition, règne une sérénité certaine. L'ambiance est presque scolaire avec un "je ne sais quoi" de plus léger. Dans les locaux jadis occupés par l'école de la Gare, les élèves que l'on y croise se rendent en cours avec décontraction. Un instrument sous le bras et le sourire aux lèvres, ils sont autant là pour apprendre que pour prendre du plaisir. En poussant au hasard la porte d'une salle de répétition, l'ambiance change radicalement puisque s'en échappent immédiatement des notes plus ou moins fortes et plus ou moins justes qui étaient jusqu'alors à peine audibles. "Ce bâtiment a été inauguré en 2008, il y a tout juste dix ans", rappelle Geneviève

Reynier qui précise que "c'était une aile de l'école de la Gare. Elle a été entièrement réhabilitée par la Ville pour y accueillir les activités du conservatoire. Chaque salle a été traitée de manière à y garantir une acoustique optimale et nous avons à l'époque beaucoup travaillé sur la qualité de l'isolation phonique ce qui permet aux utilisateurs de pratiquer dans de bonnes conditions de confort".

Ici 24 professeurs enseignent une vingtaine d'instruments issus des grandes familles des cordes, bois, cuivres, polyphoniques et encore percussions ou voix. "C'est le choix qui façonne la demande première des enfants et des familles", indique Solange Bonvalot, la directrice de l'établissement.

Bienfaits de la musique

L'épanouissement par l'expression artistique, l'invention et

la création, l'engagement et l'exigence, l'ouverture à l'autre et la convivialité, l'écoute et le respect... A entendre Solange Bonvalot, les bienfaits de la musique sont innombrables et devraient presque être remboursés par la Sécurité sociale. Pour elle, en apprenant la musique "on touche au sensible. On apprend à jouer avec ses émotions et à les exprimer. Cela stimule la créativité, l'invention et la confiance en soi. On le voit d'ailleurs aussi bien chez les enseignants que chez les parents, la pratique musicale est autant envisagée comme une pratique plaisir que comme un véritable outil de socialisation et un outil éducatif qui forme à la rigueur et au travail dans le plaisir".

Adaptation

Certes, L'Unisson en tant que conservatoire à rayonnement communal (CRC) a pour fonction première de former des élèves à la musique dans ses pratiques diverses. Que ce soit dans le classique ou le jazz, l'établissement propose donc un parcours diplômant, véritable

TECHNOLOGIES

Loin de l'image parfois poussiéreuse que certains peuvent avoir de l'enseignement musical, L'Unisson vit avec son temps et s'adapte continuellement aux nouvelles technologies et aux attentes des jeunes musiciens. Ainsi, dans le cadre du Labo Musik'n D'jeuns, les participants de ce projet partenarial mené avec l'école de musique du Fontanal, ont pu s'initier à la musique assistée par ordinateur en compagnie de Nicolas Morant alias Nikitch, un artiste électro de référence. Avec l'ère numérique, un simple ordinateur permet d'installer à moindre frais un véritable studio d'enregistrement chez soi. Mais pour mixer soi-même, il faut connaître quelques techniques de prise de son. Ca tombe bien, L'Unisson, dont l'auditorium est équipé d'une salle de mixage hi-tech, a récemment proposé des stages sur le sujet aux Saint-Égrévois. Pratique quand on veut créer une démo pour son groupe !

(920 000 €

C'est environ le budget annuel de fonctionnement alloué par la Ville à L'Unisson.

... cursus d'études musicales durant lequel théorie et pratique sont envisagées globalement. Mais attention. Ici pas question de mettre la pression aux élèves qui doivent avant tout prendre plaisir à jouer. "C'est une école à l'esprit familial dans laquelle les différentes pédagogies proposées sont bien accueillies. Notre cadre permet de la souplesse. Nous nous efforçons de croiser les esthétiques et les élèves sont amenés à découvrir différentes pratiques musicales. C'est une approche ouverte et nous n'avons pas pour ambition de former des musiciens ultra spécialisés mais plutôt des artistes curieux. Nous ne sommes pas dans une logique de sélection mais dans une approche inclusive où chacun est accueilli avec bienveillance".

C'est par exemple dans cet esprit qu'à L'Unisson, la musique assistée par ordinateur (MAO) fait partie des (r)évolutions à court terme de l'enseignement musical. "Grâce à l'outil numérique, les gens font souvent de la MAO sans lire une seule note de musique. Les jeunes surtout sont décomplexés vis-à-vis de cela. Au conservatoire, on aimerait faire se croiser les deux mondes dans une logique d'ouverture et de décloisonnement des styles" (voir aussi encadré "Technologies" en page

13). Cette ouverture d'esprit de L'Unisson se retrouve d'ailleurs dans le fait que parallèlement aux jeunes engagés dans un cursus musical traditionnel, la pratique en amateur y est dynamique notamment en ce qui concerne les ensembles adultes et que l'établissement enregistre une progression significative du nombre d'élèves et notamment "une hausse des inscrits en pratiques d'ensembles".

Tous ensembles

Cette volonté de partage de la musique, on peut aussi la retrouver dans le fait que depuis quelques années, L'Unisson met l'accent sur la musique d'ensembles. "C'est une pratique centrale de la musique. C'est un peu comme partager un repas. C'est plus agréable d'être avec des amis que tout seul devant son plateau. Pour la musique c'est pareil". Pour ce faire L'Unisson multiplie les initiatives pour qu'il y en ait pour tous les goûts. C'est ainsi qu'au cœur du conservatoire se développent aussi bien les ensembles vocaux que les orchestres instrumentaux, les combos, les big band ou encore les formations de musique jazz et traditionnelle...

"Développer ces pratiques permet de démocratiser encore plus



l'accès à la musique et l'accueil de chœurs amateurs au conservatoire pourrait faciliter le mélange de publics différents. On peut même imaginer un plan chorale à l'échelle de la ville" s'enthousiasme Solange Bonvalot. "La Ville doit s'adapter à cette tendance de fond. Pour accompagner la pratique de la musique d'ensembles nous avons d'ores et

déjà engagé des réflexions pour donner à L'Unisson les moyens de ses ambitions et plusieurs projets sont actuellement à l'étude pour permettre aussi bien les répétitions que la diffusion de cette musique d'ensembles", explique Geneviève Reynier.

Bien ancré dans la ville L'Unisson touche beaucoup plus de personnes que celles qui le fré-

questions à :

3

Geneviève
REYNIER



Adjointe en charge de la culture

Pourquoi la Ville consacre-t-elle plus de 900 000€ annuels pour faire fonctionner L'Unisson ?

Comme pour beaucoup d'autres activités culturelles ou sportives sur Saint-Egrève, nous ne ménages pas nos efforts pour développer la pratique musicale. Nous souhaitons démocratiser cette activité car l'apprentissage de la musique est vecteur de valeurs positives qui accompagneront les enfants toute leur vie. Développement de la concentration, plaisir de jouer ensemble... On ne le dira jamais assez mais la musique est une véritable école de la vie.

Mais fréquenter le conservatoire, ce n'est pas donné à tout le monde.

Détrompez-vous. Avec la tarification sociale, nous faisons en sorte que tout le monde puisse le fréquenter. Les efforts financiers de la Ville servent notamment à acheter des instruments qui peuvent être loués symboliquement aux familles afin que les enfants s'y essayent sans que cela soit un gouffre financier pour leurs parents. Et puis les enseignements dispensés par l'équipe dépassent le cadre du Conservatoire puisque nos professeurs se mobilisent pour aller enseigner dans les écoles de Saint-Egrève, dans les périscolaires. Ils animent aussi des groupes, participent à des projets innovants. Bref, ils apportent la musique au cœur de la ville.

Avec près de 450 élèves, L'Unisson tourne à plein régime. Le soutien de la Ville est-il suffisant ?

Effectivement, L'Unisson est victime de son succès et les cours sont complets. Plus qu'une augmentation de moyens, ce qui est toujours délicat, pour accueillir encore plus de monde, L'Unisson réinvente sans cesse ses enseignements. La musique d'ensemble se développe et va encore se développer. Les jeunes élèves en sont friands, nous avons beaucoup d'attentes en ce sens puisqu'on ne pratique plus la musique en solo. Et puis il faut avouer que nous explorons plusieurs pistes pour ouvrir plus encore L'Unisson sur la ville notamment en accueillant des chœurs amateurs...

quentent. En effet, professeurs et élèves du conservatoire participent à une cinquantaine d'événements tout au long des dix mois de l'année scolaire. "Cela va de l'audition de classe au grand concert à La Vence Scène", explique Solange Bonvalot qui rappelle que "ces projets font pleinement partie de l'enseignement musical. Si les concerts, qui demandent énormément d'énergie, ne sont pas une fin en soi quand on apprend à jouer de la musique, ils font partie des apprentissages. Au niveau pédagogique nous les considérons comme une étape normale, un jalon dans l'enseignement. Bien sûr, cela participe aussi à l'animation de la commune même si nous ne sommes pas une société de spectacles". Parallèlement à ces événements ponctuels, les élèves n'hésitent pas de leur côté à développer leurs propres projets artistiques. C'est ainsi que régulièrement des groupes comme Graine de d'jeuns ou plus récemment Tik Tak émergent du Conservatoire pour vivre leur vie de leur côté. ■

Des "profs" ultra qualifiés



Atelier prise de son à L'Unisson

Les 24 professeurs de L'Unisson transmettent leurs connaissances d'une vingtaine d'instruments différents. Pour ce faire, ils ont *a minima* un diplôme d'État homologué niveau 3 qui correspond à une

formation en conservatoire et à des études universitaires. Certains sont même titulaires d'un diplôme de niveau 2, c'est-à-dire un équivalent de master et sortent d'établissements prestigieux comme

les conservatoires nationaux supérieurs de Lyon ou Paris, ou même de l'étranger. Enfin, l'équipe compte dans ses rangs un agrégé de musicologie. Mais, précise Solange Bonvalot directrice de l'établissement, l'important c'est aussi que dans l'équipe "la plupart des professeurs ont une activité artistique en dehors de L'Unisson. Certains sont intermittents du spectacle". Un bon moyen d'assurer une veille artistique et de pratiquer régulièrement leur instrument, des activités nécessaires à leur fonction d'enseignant. Mais plus que leurs diplômes, c'est le dynamisme de cette équipe qui est le moteur des innombrables projets qui rythment l'année de L'Unisson. ■

(450

C'est environ le nombre d'élèves accueillis à L'Unisson qui reçoit aussi 60 enfants de l'orchestre à l'école, 20 patients du Chai et et les écoliers de Barnave.

Partenariats



Orchestre à l'école : les élèves de La Gare accompagnant Psychiatric Fanfaroid à La Vence Scène

Pour développer plus encore les pratiques musicales à Saint-Égrève, L'Unisson fait feu de tout bois et multiplie les partenaires pour diffuser la musique partout à Saint-Égrève. Ainsi, depuis 2011 et la mise en place d'un partenariat avec l'Education Nationale, les musiciens de L'Unisson interviennent dans l'ensemble des groupes scolaires publics de Saint-Égrève où chaque enfant est sensibilisé à la musique. Cela

se traduit par les interventions régulières de deux professeurs d'enseignants dans les écoles élémentaires de Saint-Égrève. A Barnave, le dispositif "Ecole qui chante" met l'accent sur les pratiques vocales. Le Centre Hospitalier Alpes Isère voisin fait partie des partenaires historiques de L'Unisson. En effet alors que des patients sont accueillis au sein de formations musicales, la chapelle du site sert réguliè-

ment de salle de spectacles aux élèves du CRC.

Plus récemment, un réseau soutenu par le département de l'Isère a été mis en place entre L'Unisson et l'école de musique du Fontanil Cornillon. De cette collaboration est né le projet du Labo Musik'h D'jeuns qui permet aux musiciens qui le souhaitent de suivre des stages animés par des artistes accomplis et de se produire en public. ■

ZOOM SUR...

L'ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Initiative lancée en 2011 en collaboration avec l'école de la Gare, l'Orchestre à l'École permet à tous les enfants de l'élémentaire de suivre une formation musicale assurée par des professeurs de L'Unisson durant les temps scolaires. Cet enseignement artistique débute dès le CP avec des cours de pratique vocale. A partir du CE2 les enfants sont initiés aux percussions et à compter du CMI ils se voient confier un instrument. A noter, quelques-uns de ces enfants sont même rentrés au conservatoire pour y approfondir leurs connaissances en la matière.



Centenaire de l'Armistice : mobilisation générale !

Le 11 novembre prochain est célébré le centenaire de l'Armistice qui mettait fin aux hostilités de ce qui aurait dû être la "Der des der". Pour l'occasion, plusieurs initiatives locales sont à suivre de près.

Depuis quelques mois, la souscription ouverte par Histoire et Patrimoine Vence Neyron Cornillon permet aux amateurs d'histoire locale de réserver le prochain ouvrage que va éditer l'association. Passionnés par le passé de la ville et pourtant solidement ancrés dans l'actualité, les historiens amateurs ont œuvré pendant quatre ans pour réaliser "A nos poilus" *, un ouvrage particulièrement ambitieux dont il a déjà été question dans ces colonnes. Mené de front par cinq bénévoles, ce projet n'a été rendu possible que grâce à la collecte d'une somme impressionnante de documents divers qui ont permis aux historiens amateurs de brosser le portrait des 421 poilus originaires de Proveyzieux, Quaix-en-Chartreuse et Saint-Égrève. Ils ont pour cela passé au crible quelques 33 années de registres militaires soit pas moins de 58 635 folios ! Ce livre est le "fruit d'un travail de fourmi", explique Pierre Rota, en charge de la communication de l'association qui rappelle que les auteurs se sont appuyés aussi bien sur des lettres que des photos ou des archives pour re-

tracer le parcours des hommes qui furent mobilisés pour partir au front. Ces documents, dont on retrouvera bien sûr une partie dans le livre, ont aussi permis de mettre en lumière le destin de ceux qui ont été réquisitionnés pour participer à l'effort de guerre dans les usines ou dans les champs. S'il fallait une preuve supplémentaire de l'indéniable intérêt historique de l'ouvrage, il suffit de rappeler qu'il a bénéficié du soutien de l'Office National des Anciens Combattants et que le projet d'Histoire et Patrimoine Vence Neyron Cornillon a reçu le label "centenaire" de la mission du centenaire et du Ministère des Anciens Combattants.

Intergénérationnel

Pour réaliser l'ouvrage, les bénévoles de l'association ont aussi eu la belle idée de convier des élèves de CM2 de l'école Barnave. Entre 2015 et 2017, les enfants ont ainsi été amenés à rédiger eux-mêmes des articles sur les poilus de Saint-Égrève, leur permettant de donner corps aux leçons qu'ils étudient en classe. Une implication qui avait pour objet de sensibiliser

les enfants à l'histoire de leurs aînés et qui a fait mouche puisque ces mêmes jeunes, qui sont aujourd'hui collégiens, continuent à se mobiliser et se sont engagés à participer aux événements liés à la commémoration officielle.

Timbres et Cie

Autre association qui s'est mobilisée pour l'occasion, Saint-É Philatelie propose de son côté une exposition de timbres consacrée bien évidemment à cette sombre période. En plus des courriers qui permettraient aux poilus de rester en contact avec leurs proches et de témoigner de la rudesse de leurs conditions de vie, l'association entend présenter du 7 au 13 novembre en mairie quelques objets emblématiques de l'époque et a fait éditer quatre timbres représentant les sites saint-égrévois qui accueillait des blessés. Ils seront mis en vente les 7 et 11 novembre.

Cérémonie d'usage

La cérémonie commémorative du 11 novembre prochain, débutera à 11h30 devant le monument aux morts de La

Monta. Une fois de plus élus et représentants des associations d'anciens combattants se retrouvent pour célébrer la mémoire des Saint-Égrévois qui ont pris part aux hostilités. Pour les accompagner, outre les représentants des autorités civiles et militaires, les jeunes Sapeurs Pompiers, d'anciens et d'actuels écoliers de l'école Barnave ainsi que les élèves de L'Unisson seront aussi de la partie. Ces derniers doivent assurer la partie musicale de l'événement. Leurs condisciples de Barnave animeront l'ouverture de l'un des deux films qui sont proposés dès 15h à La Vence Scène le jour même. Cette programmation spéciale du 11 novembre a pour thème la Grande guerre et proposera "Adama", un film animé, et "Aurevoir là-haut". A noter : la veille La Vence Scène projettera "Les sentiers de la gloire". ■

* A paraître le 11 novembre 2018. L'association Histoire et Patrimoine, Vence Neyron Cornillon a lancé une souscription pour permettre à tous d'acquiescer cet ouvrage à un prix de lancement. Les bons de commande sont disponibles auprès de l'association et de certains commerçants.

En savoir + : 06 18 79 03 49

(33 à 19

C'est le score par lequel l'équipe de France féminine de boules lyonnaises a battu celle d'Italie lors des rencontres internationales organisées par l'USSE en septembre dernier. Un beau prélude pour les championnats du monde qui se déroulent en Chine du 21 au 28 octobre prochain.



web+



Cheercake en showcase

La saison des showcases reprend sur des chapeaux de roue à la bibliothèque Barnave. Pour lancer la machine, samedi 13 octobre à 17h, c'est Cheercake qui assure le spectacle ! Gâteau électro et gluant, à la garniture crue, la recette du duo évoque Black Mirror. "L'indolence

et l'outrance se nourrissent l'une l'autre de cet entremet rassurant. Épurée et lourde, l'ambiance a des textures étranges, quasi palpables. Sourires figés, rythmes attractifs, bienséance affichée...". Voilà la description que donne Cheercake de sa propre musique, qui se réclame être le fruit

direct d'une société décalée et absurde. Un côté trash-fluo, électro alternatif, qui ne passe pas inaperçu pour un jeune projet musical. A découvrir absolument ! ■

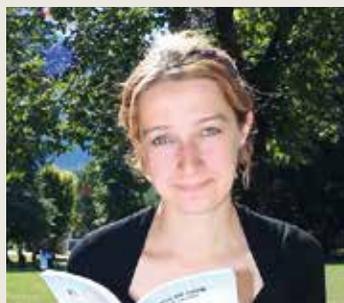
En savoir + www.cheercake.fr/
Facebook <https://www.facebook.com/CheerCake/>

TENNIS DE TABLE : la section organise du 29 au 31 octobre et le 2 novembre à la Halle Balestas de 9h à 12h et de 14h à 17h un stage encadré par des entraîneurs brevet d'Etat et/ou diplômés fédéraux. En savoir + : <http://saintegrevett.wifeo.com>, 06 17 78 75 34 ou 06 87 87 63 61

(51 c'est le nombre d'activités proposées au sein de l'association MJC dont le nombre d'adhérents cette année encore dépasse les 600 personnes.

Aurélie Gautier publie "Les mystères de Léo"

La Saint-Égrévoise Aurélie Gautier vient de publier son nouveau roman "Les Mystères de Léo" sur la plate forme Amazon. Illustré par Clélia Dubouis alias Cléliart, l'ouvrage est disponible aussi bien en version papier qu'en version numérique. Après "le Rêve de Chen", publié à compte d'auteur il y a quelques années, ce livre jeunesse invite ses lecteurs à travers les paysages et les légendes de Bretagne. Aventures, retrouvailles familiales, ba-



Archive

tailles, prophéties et créatures magiques sont à découvrir au fil des pages. ■

Football féminin cherche bénévoles

Cinq matchs de la coupe du monde féminine de football sont programmés à Grenoble. Pour organiser cette compétition qui se déroule du 7 juin à 7 juillet 2019, 250 volontaires sont recherchés. La phase de recrutement dure jusqu'en décembre. Les personnes retenues se verront proposer une affectation en janvier. En mars, elles participeront à une journée de rassemblement puis à une formation en mai. ■

En savoir + : fr.fifa.com/volontaires2019



DU NOUVEAU AU LABO : de nouveaux cours à L'Atelier Bleu Orange : dessin et peinture pour les plus de 16 ans les mardis et jeudis de 19h à 21h et atelier découverte pour les 4 à 6 ans. En savoir + www.latelierbleuorange.fr

LA VENCE SCÈNE

Dimanche 7 octobre à 17h30

Jazz avec Janysett

Dans le cadre de la 14^e édition du Grenoble Alpes Métropole Jazz Festival Janysett McPherson, la jazzwoman latina, vient réchauffer La Vence Scène avec son quintet "caliente". Originaire de Cuba, la chanteuse-pianiste, arrangeuse, auteur-compositeur et show-woman hors classe, livre des performances scéniques dans lesquelles elle mélange les genres avec classe et une apparente désinvolture qui ne manqueront pas de séduire les amateurs de jazz mâtiné de rythmes latino américains !

En savoir + : www.jany4jazz.com



UN SPECTACLE DES LIVRES : en marge du concert de Janysett McPherson la bibliothèque de Saint-Égrève propose une sélection de livres en lien avec le jazz



Dimanche 14 octobre à 18h

Avant-première et tapas

Dans le cadre de la Journée européenne des cinémas art et essai, La Vence Scène, qui bénéficie de ce label, propose un menu de choix en présentant "Quién Te Cantará" en avant-première. L'occasion de suivre, Lila Cassen, ancienne star de la chanson des années 90 qui alors qu'elle prépare son retour sur scène est victime d'un accident qui la rend amnésique. Pour prolonger le plaisir, la projection suivie d'un temps convivial autour de tapas.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il n'y a pas d'âge pour être cinéophile. Pour les plus jeunes, La Vence Scène sélectionne chaque mois plusieurs films estampillés "jeune public". Ainsi, les enfants peuvent profiter de séances de cinéma proposées à des horaires adaptés à leur emploi de temps (et à celui de leur parents). Petit plus, certaines de ces séances sont suivies d'une animation gratuite.

Vendredi 12 octobre à 20h

Thomas VDB sort ses crocs



Chroniqueur à France Inter, journaliste, acteur, trublion du PAF avec son complice Matthieu Madénian, Thomas VDB est sur tous les fronts. À bientôt 40 ans, Thomas VDB ne lésine plus quand il s'agit de se poser

les questions essentielles. Pourquoi lire les livres en entier ? Que doit-on crier entre les morceaux pendant un concert ? Est-ce que c'est grave d'avoir un survêtement qui sent le tabac ? A-t-on vraiment besoin de mettre des DJ partout ? Est-ce qu'un bébé ça doit manger tous les jours ? Le djihad pourrait-il s'organiser uniquement avec des jeux d'eau ? Ce sont ces questionnements particulièrement profonds que l'artiste met en scène dans son one man show "Bon chienchien".

En savoir + :

www.facebook.com/thethomasvdb

Réservations :

www.rpo.net/programme/thomas-vdb/

SPECTACLE HORS ABONNEMENT : à l'instar de Thomas VDB, La Vence Scène séduit de plus en plus d'artistes qui réservent la salle pour y donner une soirée dans le cadre de leur tournée. C'est dans ce cadre que Saint-Égrève a reçu Manu Payet, Ary Abittan ou D'jal

Mercredi 7 novembre à 16h

Les Petites Utopies à l'heure du Conte

Pas de bonne journée sans une belle histoire ! Alors pourquoi pas trois ? C'est ce que La Fabrique des Petites Utopies a imaginé avec la complicité de centaines d'enfants. Ce nouveau spectacle musical est l'occasion de découvrir en famille des contes magiques et mystérieux dans lesquels il est question d'arbres offrant des nids aux oiseaux, de feuilles qui tombent et de secrets de chenilles, ou encore de l'invention par l'homme d'instruments de musique pour consoler une forêt.

En savoir plus : www.petitesutopies.com



l'agenda du 6 au 21 octobre



SAMEDI 6 OCTOBRE

Je crée ma boîte, forum métropolitain organisé à l'Espace Robert Fiat et ouvert à tous les entrepreneurs désirant rencontrer des organismes d'appui à la création d'entreprise. De 8h45 à 13h. En savoir + : 04 76 38 49 82 jcreemaboite.biz.

Handball, l'équipe 18 filles de l'USSE (excellence AURA) reçoit Meylan à la halle Jean Balestas. 18h40.



Basket, l'équipe pré-nat masculine de l'USSE reçoit les Terres froides au gymnase L. Terray. 20h30.

Handball, l'équipe Seniors garçon (Nationale 3) reçoit HB Guilhaud Granges à la halle Jean Balestas. 20h45.

DIMANCHE 7 OCTOBRE

Concert du Janyset McPherson Quintet à La Vence Scène dans le cadre du Grenoble Alpes Métropole Jazz Festival. 17h30.

LUNDI 8 OCTOBRE

Permanence info énergie à l'Hôtel de Ville par l'ALEC. De 14h à 17h. Sur rendez-vous au 04 76 00 19 09.

VENDREDI 12 OCTOBRE

Spectacle "Bon ChienChien", de Thomas VDB à La Vence Scène. 20h.

SAMEDI 13 OCTOBRE

Showcase, Cheercake en concert à la bibliothèque Barnave. 17h.

Handball, l'équipe N2 seniors garçon de l'USSE reçoit ES Genas Azieu handball à la halle Jean Balestas. 18h30.



Handball, l'équipe N2 seniors fille de l'USSE reçoit Saint-Genis Laval Tassin UODL à la halle Jean Balestas. 20h45.

JUSQU'AU 14 OCTOBRE

Exposition "Le bleu" par Claudine Paccaud dans les salons du Château Borel.

DIMANCHE 14 OCTOBRE

Basket, l'équipe pré-nat. féminine de l'USSE reçoit Challes Basket au gymnase L. Terray. 15h30.

Bourse de l'enfance, vente d'objets de puériculture et de vêtements par l'Association Familiale à l'Espace Robert Fiat. De 9h à 14h.

En savoir + : 04 76 75 27 57.

LUNDI 15 OCTOBRE

Plan Déplacement Urbain, permanence du commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique menée par le SMTC jusqu'au 26 octobre. De 9h à 12h.

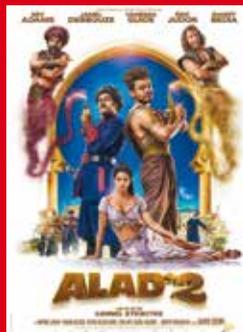
JEUDI 18 OCTOBRE

Conférence sur la marche méditative par l'association "Corps et Sens" à la Maison des Associations, 1 rue Casimir Brenier. Soirée animée par Jean-Bernard Collet (thérapeute psycho-corporel-énergéticien). 20h30. En savoir + : corpsetsens38@gmail.com.

SAMEDI 20 OCTOBRE

Handball, l'équipe 16 ans garçons (excellence AURA) de l'USSE reçoit HB Rhône Eyrieux

LA VENCE SCÈNE cinéma



▶ **Alad'2**

Le 5 octobre à 18h et 20h30 ; le 6 oct. à 14h, 16h et 20h30 ; le 7 oct. à 14h et 20h30 ; le 8 oct. à 17h30 et 20h ; le 9 oct. à 17h30 et 20h.

▶ **L'amour est une fête**

Le 5 octobre à 17h30 ; le 6 oct. à 20h ; le 9 oct. à 18h.

▶ **J'ai perdu Albert**

Le 5 octobre à 20h ; le 6 oct. à 17h45 ; le 8 oct. à 18h.

▶ **Libre**

Le 6 octobre à 18h15 ; le 7 oct. à 18h ; le 9 oct. à 20h30.

▶ **Thunder Road (VOSTF)**

Le 6 octobre à 14h30 ; le 8 oct. à 20h30.

▶ **La chasse à l'ours**

Le 6 octobre à 16h30 ; le 7 oct. à 16h ; le 8 oct. à 16h30 ; le 9 oct. à 16h30.

▶ **Dilili à Paris**

Le 10 octobre à 14h et 16h ; le 11 oct. à 18h ; le 12 oct. à 18h ; le 13 oct. à 15h (ciné goûter) et 20h ; le 14 oct. à 14h et 16h ; le 15 oct. à 20h ; le 16 oct. à 18h et 20h30.

HBC à la halle Jean Balestas. 18h30.

Basket, l'équipe pré-nat masculine de l'USSE reçoit Cran Pringy au gymnase L. Terray. 20h30.

Handball, l'équipe seniors garçons Nat 3 de l'USSE reçoit HBC Aix en Savoie à la halle Jean Balestas. 20h45.

DIMANCHE 21 OCTOBRE

Loto du Comité des fêtes de Saint-Egrève à l'Espace Robert Fiat. Dès 14h.

▶ **La prophétie de l'horloge**

Le 10 octobre à 15h ; le 11 oct. à 18h ; le 13 oct. à 18h ; le 14 oct. à 13h45 ; le 15 oct. à 20h.

▶ **Le vent tourne**

Le 10 octobre à 20h ; le 11 oct. à 20h30 ; le 13 oct. à 17h30 ; le 14 oct. à 20h30 ; le 16 oct. à 20h.

▶ **Un peuple et son roi**

Le 10 oct. à 17h30 ; le 11 oct. à 20h ; le 14 oct. à 20h30 ; le 15 oct. à 14h (lundi cinéma) ; le 16 oct. à 18h.

▶ **Les frères Sisters**

Le 10 octobre à 20h (VOSTF) ; le 12 oct. à 20h30 (VOSTF) ; le 13 oct. à 20h30 ; le 14 oct. à 18h ; le 15 oct. à 17h30 (VOSTF)

▶ **Le Pape François – Un homme de paroles (VOSTF)**

Le 10 octobre à 18h ; le 13 oct. à 16h ; le 14 oct. à 16h ; le 15 oct. à 14h.

▶ **Quién Te Cantará**

Le 14 octobre à 18h (avant-première et tapas)



ACCUEIL MAIRIE

36, av. du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (accueil standard jusqu'à 18h15, fermeture des portes de l'Hôtel de Ville à 18h). Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15.

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.
Personnes âgées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

Permanence des élus :

Cabinet du Maire :
Daniel Boisset, sur RDV **04 76 56 53 41**
Conseillers départementaux :
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Députée de la 5^e circonscription de l'Isère :
Catherine Kamowski **04 76 94 28 25**
Sur RDV au 1 Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux
circo3805@gmail.com

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 12 19 23**
Mardi, 9h-12h.
Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**
lundi 8 octobre, 14h-17h
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.
Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Égrève

Permanence juridique : **04 76 56 53 00**
1^{er} jeudi et 3^e mercredi du mois après-midi sur RV en mairie
Médiation : **04 76 56 53 00**
Edouard Tournier, conciliateur de justice. Sur RDV en mairie.
Point Ecoute : **06 48 46 75 94**
Ecoute psychologique sur RDV le vendredi, 9h-13h à la MSF
Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30
ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.
Point Précarité Santé : **04 76 89 31 42**

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**
12 rue des Peupliers
Pompiers : **18** ou **112**
Secours en montagne, Isère : **112**
Urgence dépannage gaz naturel: **08 00 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN mission locale **04 76 13 18 05**
4 av Général de Gaulle, www.meen-neron.com
La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h,
jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h.
ou Rue Louis Neel
SNCF Saint-Égrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.
Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**



Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59

Voirie : n° vert **0 800 805 807**
Déchets : n° vert **0 800 500 027**
Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**
Du lundi au samedi, 9h-12h et 14h-17h30
régie assainissement **04 76 59 58 17**
• Abonnement et factures : **04 57 38 47 95**
• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**
soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915
Du 06 au 12/10 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**
Domaine Barnave
Du 13 au 19/10 : pharmacie de la Pinéa, **04 76 75 43 33**
Centre Commercial "La Pinéa"
Du 20 au 26/10 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**
121C avenue du Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux
Du 27/10 au 02/11 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**
Centre Commercial "Les Charmettes"
Du 03 au 09/11 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**
61 bis avenue du Général de Gaulle
Du 10 au 16/11 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**
Place Pompée

SERVICE À DOMICILE

Interventions sur
Saint-Egrève et alentours

50%
de réduction /
crédit d'impôt*

*Selon les de Finances en vigueur

Auxiliaire de vie
Aide à domicile

Aide ménagère
(personnes actives)

9, cours de la Libération et du Général de Gaulle
38100 GRENoble

Tél. 04 58 00 54 92

www.kaliservicesadom.fr

La Rentrée des Arts
est chez color'i

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts
Loisirs Créatifs

Encadrement
Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h
Samedi: 9h30-19h

8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr

CARROSSERIE de la PRIOLA

Tous travaux
de carrosserie

Grands, moyens et
petits travaux - Marbre

Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

Paysagiste

Entreprise qualifiée

Espaces Verts

50%
de réduction
sur les travaux*

*Selon les de Finances en vigueur

- > Aménagement extérieur
- > Arrosage enterré
- > Mur d'enrochement
- > Engazonnement
- Plantation

- > Conception paysagère
- > Pavage - Clôture
- > Entretien d'espaces verts
- > Taille - Elagage
- Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - **04 74 94 04 80**
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

Groupe

Priorité Saint-Égrève

Le chantier de la nouvelle piscine intercommunal est lancé

En donnant le coup de pelle symbolique, les six maires du Sivom ont lancé le chantier d'un nouvel équipement qui bénéficiera à tous. L'équipe de "Priorité Saint-Égrève" est particulièrement heureuse que ce projet devienne une réalité comme nous nous y étions engagés dans notre document de campagne en 2014. La nouvelle piscine permettra à la fois aux existantes des Mails et de Saint-Martin-le-Vinoux de prendre une retraite méritée mais surtout elle apportera de nouveaux services à tous. Avec un bassin intérieur, mais également un à l'extérieur, avec des lignes d'eau pour le loisir mais aussi pour la compétition, la plus-value est réelle. Son intégration au cœur du secteur de Fiancéy-Prédiéu est également un choix judicieux à proximité immédiate du tramway, du nouveau pôle enfance et du parc qui a conservé tous ses atouts. Alors bien sûr les râleurs râleront, cela doit faire partie du paysage politique français. Certains préféreront toujours l'immobilisme au progrès. Et cela même au détriment des habitants. Ce n'est pas notre philosophie chez PSE, nous agissons au quotidien pour et au service des Saint-Égrévois et les nombreux projets développés sur la commune le prouvent. Nous ne nous résignons pas et nous répondons point par point aux problématiques rencontrées.

Ainsi en discutant avec la Métropole sur le sujet des voiries, la municipalité a donné le signal que quelque-chose n'allait pas dans le transfert de la compétence. Jusqu'en 2015, lorsque la Ville avait la gestion des rues, les problèmes de communication et de travaux étaient l'exception. Aujourd'hui cela se généralise dans la ville. Les projets n'avancent pas, les réfections traînent, les habitants sont parfois déconcertés par certaines initiatives métropolitaines. Et force est de constater que c'est le cas dans la plupart des communes de l'agglomération. Nous ne pouvons pas laisser les choses en l'état, ainsi le maire, avec les élus concernés se mobilisent pour que la Métropole trouve des solutions rapidement !

Pascal de Filippis, président de "Priorité Saint-Égrève"
[facebook.com/prioritesaintegreve](https://www.facebook.com/prioritesaintegreve)

Groupe

Saint-Égrève Autrement

Sécurité à Saint-Égrève : une "concertation" toujours aussi minimale...



Suite à une décision du Maire, durant tout l'été le site des Prises a été fermé par de grands grillages métalliques pour en interdire l'accès et éviter ainsi les troubles survenus dans le quartier de La Monta durant l'été 2017. Certes, il semble que la situation ait été plus calme, même si de petits groupes sont entrés plus bas et ont remonté la Vence jusqu'au site (ce qui était prôné par les habitants !). Nous attendons toutefois le bilan que la municipalité doit faire de ce dispositif. Conséquence fâcheuse : les Saint-Égrévois n'ont pas pu profiter de ces espaces en bord de Vence, frais et agréables pendant les journées de forte chaleur que nous avons connues ! Résoudre un problème par des mesures uniquement sécuritaires et sans aucune véritable concertation n'est pas une solution. Dès le début du mois de juillet, les groupes de l'opposition ont envoyé un courrier au Maire pour rappeler leur demande (déjà faite en réunion publique en mai) qu'un groupe de travail réfléchissant à une véritable solution soit rapidement constitué. Ce groupe, auquel nous demandons à participer, doit associer des habitants, des représentants de la Métro et du Parc de Chartreuse. Aucune réponse à ce jour. On retrouve cette attitude de la majorité dans la mise en place de la vidéosurveillance sur la commune : aucun élément sur les raisons de ce (lourd) investissement n'a été donné. Aucun groupe de réflexion n'a été mis en place. Les maires changent, mais la concertation est toujours la même à Saint-Égrève...

F CHARAVIN, JM PUECH et H BELRHALI (hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Fusionner St-Egrève-Le Fontanil-St-Martin-Le-Vinoux : une drôle d'idée ?

En 3 ans, environ 1300 communes se sont regroupées sous l'impulsion de la loi NOTRe de 2015. Leur nombre est ainsi passé de 36 681 à presque 35 000. La France a trop de communes, comparée aux autres pays de l'Union Européenne. Cet argument est-il suffisant pour envisager un rapprochement de nos communes voisines ? Evidemment non. Alors, pourquoi aborder ce sujet ? Outre l'incitation financière, plusieurs arguments pourraient jouer en faveur d'un rapprochement :

- Beaucoup de nos services publics locaux sont déjà partagés. Le SIVOM du Néron s'occupe depuis longtemps du sport à travers la gestion des équipements et la réalisation de la piscine. Il en va de même de l'emploi et la formation avec la MEEN. Depuis peu, le Département encourage les écoles de musique à travailler ensemble et verse des subventions spécifiques pour cela. Sur le volet prévention de la jeunesse, le territoire d'intervention est déjà intercommunal : St-Egrève et SMLV. S'agissant de la police municipale, elle intervient désormais au Fontanil. On pourrait multiplier les exemples : les associations saint-égrévoises ont des adhérents des communes voisines et agissent aussi en dehors de St-Egrève.

- De nombreuses compétences communales sont passées à la Métropole, et le mouvement va continuer : voirie, transports, eau, déchets, développement économique, urbanisme.

- Se rassembler, c'est aussi se donner la capacité de peser davantage au sein de la Métropole. Si de ce côté de l'agglomération nous devons, au même titre que Grenoble ou les autres grosses communes, prendre notre part dans la construction d'un destin commun, faire reconnaître et défendre nos spécificités s'avérerait plus efficace en étant plus unis. Bien-sûr, une éventuelle fusion des communes ne devrait pas signifier la disparition des cultures spécifiques de chacune. Le respect des histoires particulières devrait être intégré. L'objectif qui nous guiderait est le bénéfice pour les habitants en termes de qualité de vie et de service public de proximité.

L. Amadiou, B. Ruef, E. Bruyant, ecosol@gmail.com

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Égrève

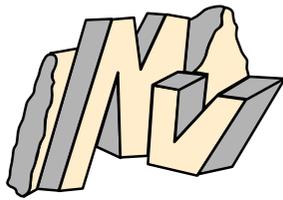
Sans bruit, la culture musicale est menacée...

A St-Egrève, plus de 400 élèves fréquentent l'Unisson chaque semaine et reçoivent près de 300 heures de cours dispensés par 25 professeurs. Ses principales missions sont de sensibiliser, d'éveiller artistiquement et de former de futurs musiciens amateurs ou professionnels. Ouvert à tous les styles et à toutes les cultures, le conservatoire a également pour rôle social de transmettre des valeurs de partage, d'écoute, d'égalité et de fraternité par l'expression artistique et la création. Tous les habitants de St-Egrève savent cela. Mais connaissez-vous les conditions de travail des enseignants artistiques ? Depuis 2011, les enseignants artistiques diplômés d'État sont dans une situation d'extrême précarité, aucun concours du grade d'assistant territorial d'enseignement artistique de 2^{ème} classe n'a été organisé et aucun n'est prévu ! Cela fait plus de 6 ans que les jeunes professionnels sont donc contractuels sur des emplois permanents. De plus les conséquences des restrictions budgétaires se font sentir : baisse du nombre d'heures, remplacement des cours individuels par des cours collectifs, augmentation des coûts d'inscription créant ainsi pour les usagers des inégalités de l'offre d'enseignement artistique.

A terme, la mort du service public de l'enseignement artistique est programmée. Les enseignants des écoles de musique et conservatoires sont déjà malmenés car souvent embauchés à temps non complet, et sur les indices de rémunération les plus faibles. Il y a quelques mois en Conseil Municipal je me suis battue pour que la majorité vote la rémunération des enseignants qui venaient d'être recrutés au niveau qui leur est dû, c'est-à-dire enseignants ! Le vote a validé hélas une rémunération équivalente à celle d'un agent technique. C'est comme si demain Mme Kamowski, était payée comme assistante alors qu'elle est enseignante !

Vous en avez assez de ces politiques de gestion purement comptable de la part de vos élu-e-s ? Agissez pour l'avenir de votre ville en me contactant pour écrire ensemble un projet humain de réponses à vos besoins.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - PCF
<https://gaucheauthentiquetsegreve.wordpress.com>



MARBRERIE
DE LA VENCE

Christian JEAN

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046



40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL

04 76 56 07 22

www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS

Société Nouvelle de Travaux Publics

Les jardins de Lucie

Habiter une villa neuve à St Egrève
c'est possible !

Découvrez notre programme



HC Résidences

Prévisions Immobilières - Administrateurs Immobiliers

10, Avenue de la Vence

contact : 06 27 43 48 34

04 76 77 56 26

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du Lac
Avenue de l'Île Brune
38120 St Egrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine

Décoration

Mobilier

Arts de la table

Électroménager

Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Egrève

04 76 75 77 37

06 80 84 23 53



ECRAM

Le savoir-faire artisanal



Vitrage isolant Rénovation
Menuiserie PVC, ALU et BOIS
Fermeture de balcons - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

Tél. 04 76 75 46 88

DEVIS
GRATUIT

Fax 04 76 75 67 08

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève



D. et V. BAPST Opticiens conseil

Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !

Nouvel espace enfants



Votre opticien Krys à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

☎ 04 76 75 61 18

Centre Cial Les Charmettes

2^e Paire • Tiers payant

Parking Gratuit

optiqueduneron@krys.com

Aslan

Travaux de maçonnerie :
piscine, carrelage, faïence,
mur, enduit, dalle, pavé...



Siret : 483837480RM38

06.98.77.28.86

Saint Egreve

Restaurant l'arbre Bleu



Kyriad

HOTEL

Restaurant ouvert du lundi au vendredi midi
et le week-end pour tous événements familiaux
ou sportifs à partir de 20 personnes

Restaurant L'Arbre Bleu

8, avenue de la Louisiane - 38120 LE FONTANIL - Tél. 04 76 75 27 38



King Size

vosre literie en 160 et 180
au prix du 140



Shopping : La Bagagerie - Photo non contractuelle.

Grand Litier

L'ADRESSE DE VOTRE BIEN-ÊTRE

ZI SAINT ÉGRÈVE

04 76 75 49 09

www.grenoble.grandlitier.com

yvrai

ameublement